

▣ Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ)

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) de Naintré a été mis en place en mars 2015. Il permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale.
Durant trois ans, une vingtaine de jeunes élus se sont impliqués dans la vie locale.

▣

Nouveaux membres :

Le 15 septembre 2018, **5 jeunes dont 3 anciens membres** ont été élus pour préciser les rôles de chacun et les objectifs du CCJ.
Très motivés, ils ont déjà envie de faire entendre leur voix à travers des enregistrements audio.

Bientôt, vous pourrez écouter leurs podcasts sur quatre thèmes (qu'est ce que le CCJ ?, le City Stade, l'Agenda 2030, le projet de la commune).

Le CCJ s'implique dans le projet du City Stade en participant aux réunions de l'Agenda 2030 et réalisant des vidéos.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre !

Activités du CCJ

Dans le cadre de ses activités, le CCJ de Naintré a eu la possibilité de visiter le Sénat le 11 avril 2018.

Accueilli par Monsieur, le Sénateur Yves Boleux, les jeunes de la commune, ont pu appréhender le fonctionnement du Sénat.

Les jeunes ont pu également assister à une séance pendant une quinzaine de minutes où ils ont pu observer le travail des sénateurs.

Ensuite les jeunes ont pu découvrir une petite partie de Paris avec un passage par les jardins du Luxembourg.

Tout le monde a beaucoup apprécié cette journée !



Comptes-rendus des réunions :

- 6 octobre 2018 : [cliquer ici](#)
- 15 septembre 2018 : [cliquer ici](#)

Contact

Mathias Desbois (animateur) :
05 49 23 61 28 - ccj[@]naintre.fr

Malika Erraiss (conseillère déléguée à la citoyenneté) :
merraiss[@]naintre.fr